

Conditions Générales d'Utilisation du Service expérimental Nantes WiFi Public

Les présentes conditions générales d'utilisation définissent les responsabilités, droits et obligations de Nantes Métropole et de l'utilisateur dans le cadre de la connexion à un point d'accès WiFi mis à disposition par Nantes Métropole.

Définitions et objet du Service

Nantes Métropole propose un service d'accès à Internet dénommé « Nantes WiFi Public », ci-après désigné sous le terme « ce Service ».

Ce service est mis en œuvre dans le cadre d'une expérimentation d'un an à compter du 29 mai 2017 et a pour objectif de connaître et mesurer les usages du WiFi sur l'espace public et dans les transports en commun.

Les sites de l'expérimentation sur l'espace public sont :

- le parvis des Nefs,
- la place du Commerce,
- la partie sud du jardin des Plantes (en face de la gare),
- la place Rosa Parks,
- le pôle d'échange multimodal Haluchère-Batignolles,
- les véhicules de transport de la ligne 4 – Busway,
- les véhicules de la navette aéroport.

L'utilisateur de ce service, ci-après dénommé « l'utilisateur », s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions définies par les présentes conditions générales d'utilisation.

Accès au Service

L'accès au service est réservé aux personnes physiques.

L'utilisation de ce service par un mineur n'est autorisée que sous la supervision et le contrôle de l'un de ses parents.

L'utilisation du service est gratuite et facultative.

En faisant usage du service, l'utilisateur est réputé avoir pris connaissance et accepté l'intégralité des termes et mentions d'avertissement des présentes conditions d'utilisation.

Modification et évolution du Service

Nantes Métropole se réserve la liberté de faire évoluer, de modifier ou de suspendre, sans préavis, le service pour des raisons de maintenance ou pour tout autre motif jugé nécessaire. L'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie et peut être suspendue sans préavis. L'indisponibilité du service ne donne droit à aucune indemnité.

Les termes des présentes conditions générales d'utilisation peuvent également être amendés à tout moment, sans préavis, en fonction des modifications apportées au service, de l'évolution de la législation ou pour tout autre motif jugé nécessaire. Il appartient à l'utilisateur de s'informer des conditions générales d'utilisation du service, dont seule la version accessible en ligne est réputée en vigueur.

Les conditions générales d'utilisation du service sont accessibles sur le site internet de Nantes Métropole :

<https://www.nantesmetropole.fr/wifi> et de la ville de Nantes : <https://www.nantes.fr/wifi>

Conditions d'utilisation du Service

Responsabilité de l'utilisateur

En utilisant ce service d'accès, l'utilisateur s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations en vigueur et en particulier à ne pas effectuer intentionnellement des opérations qui pourraient, notamment, avoir pour conséquences :

- d'accéder à tout site dont le contenu a un caractère illicite comme par exemple les sites dont le contenu porte atteinte aux mineurs ou à la protection des droits d'auteur ;
- d'accéder à tout site dont le contenu dépasse la liberté d'expression, tel que des sites à caractère raciste ;
- d'accéder à tout site dont le contenu met à disposition, vend ou met à la location des produits interdits ou réglementés (drogues, armes à feu, tabac, alcool...) ;
- d'accéder à toutes activités illégales de jeux d'argent ;
- de masquer sa véritable identité ou d'usurper l'identité d'un tiers ;
- d'intercepter toute communication entre tiers ;
- d'accéder à des données de tiers sans leur autorisation, de supprimer ou de modifier ces données ;
- de porter atteinte à la vie privée d'un tiers ;
- de porter atteinte à l'intégrité, à la dignité ou à la sensibilité d'un tiers, notamment par l'intermédiaire d'images ou de textes provocants, diffamatoires, discriminatoires, haineux ou injurieux ;

- de faire l'apologie des crimes contre l'humanité ou d'inciter à la commission d'actes de terrorisme ;
- d'inciter à la consommation de substances illicites ;
- de faire une utilisation abusive de ce service ;
- d'interrompre ou d'altérer le fonctionnement normal de ce service ;
- de contourner les contrôles d'accès et restrictions mis en place dans le cadre de ce service ;
- de ne pas respecter le Code de la propriété intellectuelle et artistique, qu'il s'agisse notamment de créations multimédia, de logiciels, de textes, d'articles de presse, de photos, de sons, d'images de toute nature, de marques, de brevets, de dessins et modèles, étant précisé que toute mention relative à l'existence de droits sur ces éléments et/ou données et/ou fichiers ne peuvent faire l'objet d'une suppression et que toute reproduction d'une oeuvre ou de l'un de ces éléments et/ou fichiers et/ou données sans consentement du titulaire des droits constitue une contrefaçon;
- de copier des logiciels commerciaux ou de contourner leurs protections, en contradiction avec les principes du code de la propriété intellectuelle.

L'utilisateur est informé de ce que la Commission de protection des droits de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet (HADOPI) peut lui envoyer une recommandation si elle constate un fait susceptible de constituer un manquement à l'obligation de surveillance de l'accès à internet.

En outre, l'utilisateur est informé que la violation des droits d'auteurs et des droits voisins au sens du CPI (Code de la propriété intellectuelle) est un délit puni des peines pénales prévues aux articles L.335-2 à L335-9 du CPI. Par ailleurs, l'utilisateur encourt des sanctions civiles en réparation du préjudice subi par les personnes lésées.

L'utilisateur est informé du défaut de fiabilité du réseau Internet, tout particulièrement en termes d'absence de sécurité relative à la transmission de données et de non garantie des performances relatives au volume et à la rapidité de transmission des données. L'intégrité, l'authentification et la confidentialité des informations, fichiers de données de toute nature qu'il souhaite échanger sur le réseau Internet ne peuvent donc être garanties sur ce réseau. L'utilisateur ne doit donc pas transmettre via le réseau Internet des messages dont il souhaiterait voir la confidentialité garantie de manière infaillible.

Il appartient aux usagers de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger leurs données et/ou logiciels notamment de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système de son terminal (ordinateur portable, assistant personnel ou mobile) à quelque fin que ce soit. L'utilisateur est également tenu de vérifier qu'il dispose des équipements, matériels, logiciels, navigateurs lui permettant d'utiliser ce service.

S'agissant des produits ou des services sur le réseau Internet, l'utilisateur adresse directement aux fournisseurs de contenus toute réclamation relative à l'exécution des services rendus par ceux-ci ou à la vente des produits par ceux-ci.

Responsabilité de Nantes Métropole

Conformément à la législation en vigueur, Nantes Métropole a mis en place un dispositif de filtrage qui permet de limiter les accès aux contenus illicites.

Nantes Métropole décline toute responsabilité quant à l'exploitation des données et informations que l'utilisateur aurait introduites ou récupérées sur le réseau Internet.

Nantes Métropole décline toute responsabilité quant aux conséquences d'une utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du Service par un ou plusieurs usagers pouvant ainsi perturber la disponibilité desdits serveurs ou réseau.

Nantes Métropole décline toute responsabilité en cas de non-compatibilité d'une carte réseau avec le réseau WiFi Public, de mauvaise utilisation du service et/ou de mauvaise installation, configuration et/ou de dysfonctionnement de l'ordinateur portable, de l'assistant personnel de l'utilisateur et/ou de la carte réseau.

En dehors des outils de communication mis en place par Nantes Métropole, l'utilisateur ne bénéficie d'aucune assistance dans l'utilisation du service.

Compte tenu du secret dont doivent bénéficier les correspondances privées, Nantes Métropole n'exerce aucun contrôle sur le contenu ou les caractéristiques des données reçues ou transmises par l'utilisateur sur son réseau et/ou sur le réseau Internet.

Il peut être fait exception à cette règle de confidentialité dans les limites autorisées par la loi, à la demande des autorités publiques et/ou judiciaires.

D'une manière générale, en aucun cas Nantes Métropole ne peut être tenue de réparer les préjudices directs et/ou indirects subis du fait de l'utilisation du service par l'utilisateur, ce dernier reconnaissant que Nantes Métropole ne peut pas être responsable des contenus auxquels accède l'utilisateur et que l'accessibilité aux contenus et services n'est pas garantie et peut être suspendue sans préavis.

Gestion des données collectées

L'utilisation des réseaux de communication, tel qu'Internet, génère des fichiers de trace. Ces fichiers conservent des données techniques : heures de connexion, adresse IP, adresse mac de l'ordinateur depuis laquelle les services sont utilisés, durée de connexion, point de connexion, débit de la connexion

Conformément à l'article 6 II de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique et aux articles L.34-1 et R.10-13 du code des postes et des communications électroniques, Nantes Métropole conserve les données techniques générées par l'utilisation de ce service pendant un an à compter du jour de leur enregistrement pour les besoins de la recherche, de la constatation et de la poursuite des infractions pénales et destinées aux autorités légalement habilitées.

Les données portant sur le contenu des correspondances échangées ou des informations consultées ne sont pas conservées.

Après la fermeture du service, seules les données nécessaires au respect de la réglementation seront conservées par Nantes Métropole.

Utilisation des données dans le cadre de l'expérimentation Nantes WiFi Public

Dans le cadre de la démarche d'évaluation de l'expérimentation, les données des fichiers de trace seront utilisées afin de connaître et mesurer les différentes utilisations du WiFi sur l'espace public. Ces données seront utilisées uniquement à des fins statistiques sur la durée de l'expérimentation.

Les traitements statistiques utiliseront les données techniques telles que : suivi horaire du nombre de connexions simultanée et par site et sur l'ensemble des sites...

Ces données seront détruites à la fin de l'expérimentation et au terme de la durée légale de conservation.

Textes officiels de référence

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés
- Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal
- Loi n° 85-660 du 3 juillet 1985 relative aux droits d'auteur et aux droits des artistes-interprètes, des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes et des entreprises de communication audiovisuelle
- Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique
- Décret n° 2006-358 du 24 mars 2006 relatif à la conservation des données des communications électroniques
- Décret n° 2011-219 du 25 février 2011 relatif à la conservation et à la communication des données permettant d'identifier toute personne ayant contribué à la création d'un contenu mis en ligne
- Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique